



## DOSSIER DE PRESSE du 29 juin 2017

-----

### Signature du contrat de ruralité pour le territoire de la Haute-Gironde 2017 - 2020

Contact presse : Préfecture de la Gironde  
Sophie BILLA / Agathe NOUGUE : 05 56 90 60 18 ou [pref-communication@girondedev.fr](mailto:pref-communication@girondedev.fr)

**Pierre DARTOUT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de Gironde, a signé ce jeudi 29 juin 2017 avec les représentants des communautés de communes de Blaye, du Cubzaguais, de l'Estuaire, de Latitude Nord Gironde, les représentants des communes de Blaye, de Saint-André de Cubzac, et les porteurs du contrats (conseil départemental de la Gironde, l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine), le contrat de ruralité engageant l'État au territoire de la Haute Gironde.

**Ce contrat de ruralité va permettre de coordonner l'ensemble des outils, dispositifs et moyens existants afin d'accompagner le développement des territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises.**

Conclu pour la période 2017-2020, le contrat de ruralité s'articule autour de 6 enjeux prioritaires : l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

En 2017 au niveau national, 216 millions d'euros du Fonds de soutien à l'investissement local sont dédiés aux contrats de ruralité dont 17,1 millions d'euros alloués à la région Nouvelle-Aquitaine et 1,155 million d'euros pour le département de la Gironde.

Pour rappel, **trois contrats de ruralité ont déjà été signés en Gironde** pour le territoire du Réolais en Sud Gironde (décembre 2016), le Grand Libournais (mars 2017) et le Médoc Cœur de Presqu'île (28 juin 2017). **C'est donc le 4ème contrat de ruralité signé par l'État en Gironde.**

#### I - Les contrats de ruralité : un outil pour coordonner l'action publique dans les territoires

Le contrat de ruralité est le pendant des contrats de ville. Il vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire. Il a pour but de fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets.

La circulaire du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités, datée du 23 juin 2016, précise les modalités de mise en œuvre des contrats de ruralité, annoncés par le Premier ministre lors du 3ecomité interministériel aux ruralités.

Les contrats de ruralités sont conclus entre l'État (représenté par le préfet de département) et les présidents de pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ou d'établissement public de coopération communale. Au sein d'un même département, plusieurs contrats pourront ainsi être signés

#### II - Nombre de communautés de communes impliquées dans le Contrat de ruralité pour le Territoire de la Haute-Gironde

Elles sont au nombre de 4 :

- Communauté de communes de Blaye
- Communauté de communes du Cubzaguais
- Communauté de communes de l'Estuaire
- Communauté de communes Latitude Nord Gironde

### III - Des actions programmées autour de 6 thématiques :

- L'accès aux services publics
- La revitalisation des centres-bourgs
- L'attractivité du territoire par le développement économique et artisanal, touristique notamment
- La mobilité en favorisant le développement des modes alternatifs de transport (co-voiturage, mobilité douce)
- La transition énergétique
- La cohésion sociale

### IV - Des exemples significatifs :

- La construction d'une caserne de gendarmerie à Saint-Savin
- La construction d'une maison de service aux publics à Saint-André-de-Cubzac
- Les travaux de consolidation des remparts et falaises de la citadelle et la construction de l'office du tourisme à Blaye
- L'extension de la pépinière d'entreprises à Saint Aubin de Blaye et du centre de formation multimétiers de Reignac
- la couverture du territoire de la Haute Gironde en très haut débit
- L'implantation d'une ferme hydrolienne sur l'estuaire de la Gironde
- La lutte contre le chômage : projet de Territoire zéro chômage longue durée sur la CC de l'Estuaire

### V - Nombre de projets au total

**33 projets pour un coût total sur 4 ans estimé à plus de 90 millions d'euros.**

### VI - Les investissements financiers

- **État** : L'engagement financier prévisionnel de l'État au titre des seuls FSIPL et DETR s'élève pour la période considérée à près de 6,5 M€. Les prévisions d'interventions des autres sources de *financement de l'État élèvent ce total à plus de 20 M€, soit autour de 20 % du total des coûts à engager.*
- **Europe** : La Haute Gironde bénéficie d'une enveloppe de 1,6 M d'€ de FEADER et d'une contrepartie régionale de 402 735 € sur la période 2014-2023 pour soutenir les projets collectifs et innovants portés par des maîtres d'ouvrages publics et privés dans les domaines du tourisme, du patrimoine, de l'agriculture et de l'énergie.
- **Conseil Régional** : consacre environ 9 M d'€ au contrat de ruralité
- **Conseil Départemental** : 10 M d'€
- **Les collectivités locales** : + de 43 M d'€